



Impôt sur le revenu

Par **Ben4972**, le **28/08/2019** à **17:27**

Bonjour à tous,

J'aurais besoin de vos lumières sur mes impôts:

De base je suis en tort car je n'ai pas payer mes impôts de l'année 2017 faute de moyen et je n'ai pas fais de démarche quand à un possible remboursement mensualisé, le temps est passé j'ai beaucoup bouger en 2 ans sans adresses fixe.

J'ai résigné un contrat de longue durée fin 2018 et je m'attendais à avoir alors de leurs nouvelles et sans surprise ce fut le cas:

Notification de saisie administrative pour créance privilégiée

Somme 2400 euros daté du 21/03

Pour un impôts de base à 1300 euros

Question, comment sont ils arrivé à une telle majoration ?

Du coup il y a eu saisi sur salaire et j'ai actuellement rembourser 2100 euros mais le montant est passé à 2700 depuis hier ?

Par contre j'ai également reçu le 13/08 une notification pour un montant de 2042 euros mais le numéro de dossier est le même, ça en devient incompréhensible ??

Mais surtout comment fonctionne les majorations ?

Merci par avant de vos éventuels reponse

Par **fabrice58**, le **28/08/2019** à **21:35**

Bonjour,

s'agit il de l'impôt sur les revenus de 2016, déclarés en 2017 ?

Surtout, avez vous déposé votre déclaration des revenus en 2017 ?

cdt

Par **Placium**, le **29/08/2019** à **10:43**

Contactez votre centre des impôts et expliquez leur votre situation, vous pouvez bénéficier d'une remise des pénalités de retard en fonction de votre situation personnelle (chômage, disproportion entre votre dette fiscale et votre niveau de revenus etc.)

<https://www.impots.gouv.fr/portail/particulier/questions/comment-faire-une-demande-de-remise-gracieuse>